Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *REP048*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 22/07/2025

SAISIES ET CONFISCATIONS : BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

Formateur(s)

Nicolas Catelan, Maître de conférences à l'Université Paris Cité, Directeur scientifique revue Lexbase Pénal; Lionel Ascensi, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université d'Angers; Matthieu HY, Avocat au barreau de Paris, Associé du cabinet Orcades, spécialiste du droit des saisies pénales et confiscations;

Notions et questions abordées

Lieu : en ligne et en présentiel (Paris, 75016)

Si vous souhaitez assister à la formation dans nos locaux en présence des intervenants (7 avenue Ingres, 75016 Paris), veuillez écrire un mail à : formations@lexlearning.fr.

Attention : places limitées en présentiel

Redécouvert par les praticiens à la faveur de la loi du 9 juillet 2010, le **droit des saisies et confiscations** fait figure de nouveauté dans le paysage juridique français.
L'appréhension et la pratique de ce droit éminemment prétorien peuvent s'avérer ardues pour qui n'y est pas régulièrement confronté, mais sa connaissance peut constituer un **avantage déterminant et différenciant** dans votre pratique et mérite d'être investie.
Les enjeux financiers considérables de ce contentieux interdisciplinaire invitent l'avocat qui s'y confrontera à en connaître les subtilités, en bénéficiant notamment des conseils de confrères, de magistrats ou d'universitaires rompus à la discipline.
Ce partage de connaissances est précisément l'objet de cette formation.
Au cours de ces échanges, après un rappel des points élémentaires, vous apprendrez à identifier les dangers, construire les bons réflexes et à nourrir les bonnes pratiques à la lumière des derniers développements prétoriens et des textes en vigueur

---

PROGRAMME
1ère partie : Les confiscations *(Lionel Ascensi)*
• Conditions (légalité, lien avec l'infraction, lien avec son auteur, proportionnalité)
• Prononcé (intervention des tiers propriétaires, règles de motivation)
• Recours (appel, pourvoi en cassation, requête en difficulté d'exécution)
• Exécution (règles de dévolution à l'Etat, paiement des dommages-intérêts sur la valeur liquidative des biens confisqués)
2ème partie : Les saisies *(Nicolas Catelan)*
• Rappel du principe : bien saisissable = bien confiscable
• Différences entre les saisies de droit commun et les saisies spéciales (immeuble patrimoine bien incorporel)
• Contestations des saisies spéciales
• Droits des tiers
• Contrôle de proportionnalité (illustrations jurisprudentielles récentes)
3ème partie : Les restitutions (*Matthieu Hy*)
• **Avant jugement** : la restitution, conséquence de la nullité de la saisie, de l'infirmation de l'ordonnance de saisie ou d'une décision de restitution
• **Au moment du jugement** : la restitution, alternative à la confiscation et à la non-restitution
• **La restitution en phase d'enquête ou d'instruction** : autorités compétentes, motifs de refus, impact du statut de demandeur.
• **La restitution en phase de jugement :** la demande de restitution formulée par le prévenu ou l'accusé, par un tiers, par la partie civile
• **La restitution en phase post-sentencielle :** l'absence de décision sur le sort d'un bien saisi, la requête en difficulté d'exécution, l'exécution de la restitution
4ème partie : Discussion

PRÉREQUIS
Connaissance et pratique de la procédure pénale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
• Rappeler des points élémentaires
• Identifier les dangers
• Construire les bons réflexes
• Nourrir les bonnes pratiques à la lumière des derniers développements prétoriens et des textes en vigueur
• Maîtriser les aspects procéduraux de la demande de restitution et les motifs de refus de restitution
• Connaître les arguments mobilisables selon le statut procédural du demandeur et la phase de la procédure
• Éviter le piège des délais de forclusion
• Comprendre les conséquences de l'absence d'automaticité de la restitution.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?
Avocats pénalistes

SUPPORT PÉDAGOGIQUE
Présentation complète (slides + textes + jurisprudence)

INFORMATIONS TECHNIQUES
• Formation en présentiel et en ligne - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
• Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
• Votre inscription vous donnera l'accès au replay de la formation
• Cette formation permet de valider **3 heures au titre de la formation continue**

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.